

Séance publique du 17 octobre 2005

Délibération n° 2005-3005

commission principale : finances et institutions

objet : **Lyon Parc Auto - Exercice 2004 - Présentation du rapport des administrateurs de SEM**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Lyon Parc Auto (LPA) est destinée à étudier, à construire et à gérer toutes les formes de stationnement public.

L'article L 1524-5-14° alinéa du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil reprend le bilan d'activités de l'exercice 2004 approuvé par le conseil d'administration de la société.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient madame Bernadette Bertrix et messieurs Christian Philip, Jean-Claude Desseigne et Joseph Guétaz.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2004, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur trois exercices.

Rubriques	2002 (en k€)	2003 (en k€)	2004 (en k€)	Tendance 2003-2004
capital social	6 253	6 253	6 253	-
participation publique	61,84 %			-
<i>dont Communauté urbaine</i>	30,69 %			-
total produits d'exploitation	37 320	35 462	34 553	↘
dont chiffre d'affaire	31 128	31 658	31 343	↘
résultat d'exploitation	1 263	2 156	872	↘
résultat net	- 744	509	-12	↘
capacité d'autofinancement	4 879	10 978	12 032	↗
capitaux propres	21 271	21 780	21 503	↘

L'exercice 2004 laisse apparaître un léger déficit (- 12 k€). Il s'explique par une baisse du chiffre d'affaires (baisse des rémunérations pour la gestion de la voirie de Lyon) conjuguée à une progression des charges d'exploitation courantes (+ 6 %).

La fréquentation dans les parcs progresse de 2% et se porte à 6 383 000 passages sur l'exercice (6 274 000 en 2003). Cette progression est liée à l'ouverture du parc (P0) de la Cité internationale vers le milieu de l'année.

L'exercice 2004 est caractérisé par la poursuite des projets d'investissements (19,5 M€ consacrés en 2004) devant aboutir à la mise en service de 6 600 places nouvelles environ entre octobre 2005 et l'été 2007.

La capacité d'autofinancement progresse à 12 M€ (+ 1 M€) mais ne permet pas de faire face en totalité aux investissements de la société et au remboursement de la dette actuelle. Le recours à l'emprunt au cours de cet exercice (+ 7,7 M€) permet de supporter ces engagements ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de Lyon Parc Auto au titre de l'exercice 2004.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,